

Demande de conseils relatifs à la séparation

Par ionion6433, le 20/04/2008 à 15:18

Bonjour.

Mon père est actuellement séparé de sa seconde femme. Cette dernière à quitté le domicile conjugal et vit désormais dans un appartement à son nom, elle est locataire.

Ils sont mariés sous le régime de la communauté des biens. Aucune procédure n'a encore été lancée.

Sa femme revient régulièrement dormir dans leur maison ou passer quelques heurs sans raison. Je voudrais savoir s'il y a un moyen de l'empêcher d'y venir quand bon lui semble. Mon père peut-il faire changer les serrures sans que cela ne lui porte préjudice? Merci de me répondre

Par Upsilon, le 20/04/2008 à 16:23

Bonjour et bienvenue sur notre site!

J'avoue que je suis un peu étonné de votre question. Le logement de la famille est le logement destiné à acceuillir et faire vivre tous les membres de la famille. Puisqu'aucune procédure n'a été engagée, je ne vois aucune raison de lui interdire l'accès au logement de la famille, et même si cela ennuie ou trouble votre père.

Cependant, si vous voulez que les choses changent, conseillez à votre père d'engager une procédure de divorce, par consentement mutuel si tout le monde est d'accord ou contentieuse dans les autres cas.

Seul le juge pourra décider d'attribuer le logement de la famille à telle ou telle personne.
Cordialement,
Upsilon.